

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LETTRES MODERNES

Licences 2 & 3

2023-2024



FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES

2023-2024

Calendrier universitaire

Inscriptions à la faculté

Administrative : du 3 juillet au 30 septembre 2023
sur le site internet de l'UPEC

Pédagogique : du 11 au 20 septembre 2023
lors des réunions de rentrée sur le site indiquée sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité du 16 au 20 octobre 2023

Emploi du temps

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

Premier semestre

Début des cours : semaine du lundi 25 septembre 2023

Vacances de la Toussaint : du samedi 28 octobre au lundi 6 novembre 2023

Vacances de Noël : du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024

Période des examens : du lundi 8 au samedi 27 janvier 2024

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

Deuxième semestre

Début des cours : semaine du lundi 29 janvier 2024

Vacances d'hiver : du samedi 17 février au lundi 26 février 2024

Vacances de printemps : du samedi 6 avril au lundi 15 avril 2024

Période des examens : du lundi 13 mai au samedi 25 mai 2024

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

Validation de l'année

Jury 1ère session : semaine du 3 juin 2024

2ème session d'examens : du lundi 24 juin au samedi 6 juillet 2024

Jury 2ème session : du lundi 8 juillet au samedi 20 juillet 2024

Sommaire

Lettres

4	PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ LLSH	
6	PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DES LETTRES	
10	ORGANISATION DES ÉTUDES	
11	DISPOSITIFS NUMÉRIQUES	
14	DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS	
	Semestre 3.....	19
	Semestre 4.....	26
	Semestre 5.....	34
	Semestre 6.....	43
	Explication des types de résultats L2 LETTRES.....	52
	Doubles licences.....	53
	Parcours communication.....	55
	L2-L3 choix des UE d'ouverture	56
	L2-L3 : TICE	57
	Précisions sur les LANSAD.....	58
59	ÉTUDES ET SCOLARITE	
64	SERVICES DE L'UPEC À CONNAITRE	
66	VOCABULAIRE EN USAGE	

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L'équipe de direction

Directrice : Lucie Gournay : doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien Zanone : damien.zanone@u-pec.fr

- formations et vie étudiante : Elisabeth Vialle et Clément Duyck :

dir.formations-llsh@u-pec.fr

- recherche : Emmanuel Fureix : fureix@u-pec.fr

- relations internationales : Laure Gallouët : laure.gallouet@u-pec.fr

Responsable administrative :

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

Scolarité et examens

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1^{er} étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 – 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

Relations internationales

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1^{er} étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : Nicolas BILET

Site Campus centre - bât. i, 2^e étage, bureau i3 219

baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

DÉPARTEMENTS DE LA FACULTÉ

Selon la licence dans laquelle il est inscrit, chaque étudiant est rattaché à un département dirigé par une directrice ou un directeur et disposant d'un secrétariat pédagogique qu'il est possible de venir consulter pour tout renseignement. De nombreuses informations figurent sur les tableaux d'affichage de ces secrétariats et sur le site internet de la Faculté : www.u-pec.fr > Faculté lettres, langues et sciences humaines

LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

Département d'allemand

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

Département d'anglais

Karine CHAMBEFORT : chambefort@u-pec.fr

Sonia BIROCHEAU : sonia.birocheau@u-pec.fr

Département de communication

Stéphanie WOJCIK : stephanie.wojcik@u-pec.fr

Département de géographie

Aline GARNIER : aline.garnier@u-pec.fr

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Département d'histoire

Mireille TOUZERY : touzery@u-pec.fr

Warren PEZÉ : warren.peze@u-pec.fr

Département de langues romanes

Sergio DELGADO : sergio.delgado@u-pec.fr

Maria-Graciela VILLANUEVA-BERDOT : maria-graciela.villanueva@u-pec.fr

Département de lettres

Bernard GENDREL : bernard.gendrel@u-pec.fr

Département de philosophie

Jean-Marie CHEVALIER : jm.chevalier@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Créteil

Alejandro ROMAN ANTEQUERA : alejandro.roman-antequera@u-pec.fr

Antoine SERVEL : antoine.servel@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Sénart

Virginie N'DAH-SEKOU : virginie.ndah-sekou@u-pec.fr

Francesco SERGI : francesco.sergi@u-pec.fr

DELCIFÉ

delcife@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE LETTRES

□ DIRECTION

Bernard GENDREL bernard.gendrel@u-pec.fr

□ SECRÉTARIAT DU DÉPARTEMENT DES LETTRES :

Secrétaire : Philippe POITIERS, bureau 110, bât. i2 – 1er étage 01.45.17.11.41
sec.lettres-llsh@u-pec.fr

Jours et heures d'ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 13h45 à 17h00.

Rôle du Secrétariat du département

- accueil des étudiants pour les inscriptions dans les groupes de travaux dirigés
- les emplois du temps
- les rendez-vous avec les enseignants
- le cahier des réclamations
- interface entre étudiants et enseignants

□ LISTE DES ENSEIGNANTS DE LETTRES

M. Dionys ANDRIAMAHAKAJY, doctorant contractuel

Mme Éva AVIAN, ATER, littérature française, bureau I1 338

Mme Clara BERDOT, doctorante contractuelle

Mme Jeanne-Marie BOIVIN, Professeur de Langue et Littérature du Moyen Âge, bureau I1 336

M. Nicolas BRISBOIS, doctorant contractuel

Mme Blandine CUNY-LE CALLET, Maître de conférences en langue et littérature latines, bureau I1 332

Mme Marie CUVILLIER, doctorante contractuelle

Mme Rossana DE ANGELIS, Maître de conférences en linguistique, bureau I1 332

Mme Gabriella DE LUCA, doctorante contractuelle

Mme Sylvie DUCAS, Professeur de littérature des XX^e et XXI^e siècles, bureau I1 330

M. Clément DUYCK, Maître de conférences en littérature du XVII^e siècle, bureau I1 340

Mme Claire FOURQUET-GRACIEUX, Maître de conférences en stylistique du français moderne, bureau I1 340

Mme Violaine FRANÇOIS, PRAG, langue française, bureau I1 338

Mme Stéphanie GENAND, Professeur de littérature du XVIII^e siècle

M. Bernard GENDREL, Maître de conférences en littérature du XIX^e siècle, bureau I1 330

Mme Marie-Madeleine HUCHET, Maître de conférences en langue et littérature du Moyen Âge, bureau I1 336

Mme Élisabeth LE CORRE, Maître de conférences en littérature XIX^e et XX^e siècles, bureau I1 338

M Thibault MIGUET, Maître de conférences en Langues, littératures et civilisations gréco-latines — Santé, bureau I1 336

Mme Cyrielle MONTRICHARD, Maître de conférences en linguistique

Mme Émilie NÉE, Maître de conférences en linguistique, bureau I1 328

Mme Yolaine PARISOT, Professeur de littératures francophones et comparées, bureau I3 303

Mme Agnès PARMENTIER, ATER, littérature comparée, bureau I3 303

Mme Anne RAFFARIN, Professeur de langue et littérature latines, bureau I1 338

Mme Frédérique SITRI, Professeur de linguistique, bureau I1 328

Mme Thanh-Vân TON THAT, Professeur de littérature comparée et francophone, bureau I3 303

M. Damien ZANONE, Professeur de littérature du XIX^e siècle, bureau I1, 330

● RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES

CURSUS LICENCE LETTRES MODERNES

Marie-Madeleine HUCHET : responsable pédagogique de la L1.

Blandine CUNY-LE CALLET : responsable pédagogique de la L2.

Jeanne-Marie BOIVIN : responsable pédagogique de la L3.

Rossana DE ANGELIS : responsable du parcours « Médiation culturelle ».

Cyrielle MONTRICHARD et Emilie NÉE : responsables du parcours « Rédaction professionnelle et communication multimédia ».

Sylvie DUCAS : relations internationales (ERASMUS et AIU).

CURSUS MASTER

- Sylvie DUCAS et Damien ZANONE : responsables pédagogiques du Master Littératures, Discours, Francophonies (M1 et M2)

- Rossana DE ANGELIS : coresponsable pédagogique du Master Métiers de la rédaction-translation (M1 et M2)

PRÉPARATION AUX CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT

- Stéphanie GENAND : coordination de l'agrégation interne de lettres modernes

- Claire FOURQUET-GRACIEUX : responsable pédagogique du Master MEEF (CAPES lettres modernes)

ÉCOLE DOCTORALE :

Claire OGER : direction de l'École Doctorale « Cultures et Sociétés »

Co-direction : Anne-Emmanuelle Veisse

DIRECTION DU LIS (équipe de recherche « Lettres, Idées, Savoir », EA 4395) :

Anne RAFFARIN

DIRECTION DU CEDITEC (Centre d'étude des discours, images, textes, écrits, communication) : Frédérique SITRI

□ RECOMMANDATIONS POUR LES NOUVEAUX ÉTUDIANTS

En attendant la rentrée universitaire, les étudiants sont priés :

1°) de réviser leurs connaissances de grammaire (éventuellement avec le manuel du secondaire auquel ils étaient habitués)

2°) de lire les ouvrages indiqués pour le programme de littérature (voir page suivante).

Les étudiants désirant communiquer avec les enseignants peuvent le faire directement par courrier ou par l'intermédiaire du délégué de filière de l'année de licence. Dans le premier cas :

- la feuille doit être convenable

- l'écriture et la présentation doivent être soignées

- la lettre doit être accompagnée d'une enveloppe timbrée au nom et à l'adresse de l'étudiant et déposée dans le casier de l'enseignant dans la salle des professeurs (1er étage, bât I).

LISTE INDICATIVE ET MINIMALE DES OUVRAGES QUI DOIVENT AVOIR ÉTÉ LUS ET ASSIMILÉS PAR LES ÉTUDIANTS QUI S'INSCRIVENT POUR UN CURSUS EN LETTRES MODERNES

La Bible, au moins « La Genèse »

Homère, *Illiade* + *L'Odyssée*

Sophocle, *Antigone*

Virgile, *l'Enéide*

Contes des Mille et une nuits

Contes de Perrault

Contes de Grimm

Contes d'Andersen

Extraits de *Tristan et Iseut*

- de la légende arthurienne (romans de Chrétien de Troyes et continuateurs)

- du *Roman de Renart*

- de *Gargantua* + *Pantagruel* de Rabelais

- des *Amours* de Ronsard et des *Regrets* de Du Bellay

- des *Essais* de Montaigne

Molière, 6 pièces (dont *Tartuffe*, *Dom Juan*, *Les Femmes savantes*)

Corneille, au moins *Le Cid*, *Horace* et *Cinna*

Racine, au moins *Phèdre*, *Andromaque*, *Athalie*

La Fontaine, bien connaître au moins 20 fables

La Bruyère, *Caractères* (même des extraits)

Madame de La Fayette, *La Princesse de Clèves*

Abbé Prévost, *Manon Lescaut*

Voltaire, *Candide* + *L'Ingénu* + *Zadig*

Montesquieu, *Lettres Persanes*

Diderot, *Jacques le Fataliste et son maître*

Rousseau, *La Nouvelle Héloïse* + 1er Livre des *Confessions*

Laclos, *Les Liaisons dangereuses*

Marivaux, *Le Jeu de l'Amour et du Hasard* + *Les Fausses Confidences*

Balzac, au moins 4 romans (ex. : *Le Père Goriot*, *Eugénie Grandet*, *Le Lys dans la Vallée*, *Une Ténébreuse Affaire*)

Stendhal, au moins *Le Rouge et le Noir* + *La Chartreuse de Parme*

Victor Hugo, au moins un roman + 20 poèmes + une pièce

Musset, *Lorenzaccio* + *On ne badine pas avec l'amour*

Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*

Flaubert, *Madame Bovary* + *Salammbô* + *Bouvard et Pécuchet*

Maupassant, au moins une dizaine de nouvelles

Zola, au moins *L'Assommoir* + *Germinal*

Alain-Fournier, *Le Grand Meaulnes*

Apollinaire, au moins *Alcools*

Proust, au moins *Un amour de Swann*

Colette, au moins un ouvrage

Giraudoux, au moins *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*

Claudel, au moins *Le Partage de midi*

Anouilh, au moins *Antigone*

Sartre, au moins *Les Mots* + *Huis clos*

Giono, *Le Hussard sur le toit*

Julien Gracq, *Le Rivage des Syrtes*

Claude Simon, *La Route des Flandres*

Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*

Léopold Sédar Senghor, *Chants d'ombre*

Kateb Yacine, *Nedjma*

Littérature étrangère

Cervantes, *Don Quichotte*

Shakespeare, *Roméo et Juliette* ; *Hamlet* ; *Le Songe d'une nuit d'été* ; *Macbeth...*

Defoe, *Robinson Crusoé*

Goethe, *Faust*, *Les Souffrances du jeune Werther*

Hoffmann, *L'Homme au sable* ; *le Conseiller Krespel*

Tchékhov, *Les trois soeurs*, *La Steppe*

Tolstoï, *Anna Karénine*

Wilde, *Le Portrait de Dorian Gray*

Joyce, *Portrait de l'artiste en jeune homme*

Brecht, *L'Opéra de quat' sous*

Kafka, *Le Procès* ; *le Château*

Faulkner, *Sanctuaire*

Carpentier, *Le Siècle des Lumières*.

ORGANISATION DES ÉTUDES

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1^{er} temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr) ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE. **C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.**

2^e temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué.

Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle des connaissances, d'emploi du temps.

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr/>

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

A chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr/> > Scolarité > Examens

DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

Les outils numériques à disposition des étudiantes et des étudiants

ACTIVEZ VOTRE COMPTE NUMÉRIQUE

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :
<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC. C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

LES SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs, consulter votre messagerie, consulter les catalogues de la bibliothèque universitaire.

<https://e-campus.u-pec.fr/>

LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR ACCÉDER AUX SUPPORTS DE COURS

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

SI VOUS ÉTIEZ AMENÉ.E À SUIVRE DES ENSEIGNEMENTS HORS DE L'UNIVERSITÉ

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat : sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

Le plagiat est inadmissible, quel que soit le niveau du cursus.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques : respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé **quelques rappels utiles** :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, **tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique** (sous forme de livre) **ou d'un site internet**, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- **Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets**, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).

- **Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt** dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

Outils d'intelligence artificielle :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est **formellement interdite**, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

Semestre 3

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE07		Littératures *	15
2.2.01	1h30 + 1h30	Littérature française. Genres littéraires et courants esthétiques (19 ^e et 20 ^e siècles)	3
2.2.02	1h30 + 1h30	Littérature française. Étude de textes (19 ^e et 20 ^e siècles)	3
2.2.03	1h +1h	Stylistique de la prose	3
2.2.04	2h	Dissertation générale	3
2.2.19	1h	Littératures francophones	3
UE08		Outils linguistiques	9
2.0.01	1h30	Langue vivante	3
2.2.05	1h30 + 1h30	Linguistique du français moderne	3
2.2.06	1h30	Langue et civilisation médiévales	3
UE09		Culture générale / parcours communication	6
2.2.07	1h	Littérature latine	3
2.2.08	1h30	Langue et civilisation latines ou Langue et civilisation grecques	3
		Total	30

Semestre 4

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE10		Littératures *	12
2.2.10	1h30 + 1h30	Littérature française. Genres littéraires et courants esthétiques (Moyen Âge-16 ^e siècle)	4
2.2.11	1h30 + 1h30	Littérature française. Étude de textes (Moyen Âge - 16 ^e siècle)	4
2.2.12	1h	Littératures francophones	2
2.2.13	1h	Littérature générale et comparée	2
UE11		Outils linguistiques	6
2.2.14	1h30 + 1h30	Linguistique du français moderne	2
2.2.15	1h + 1h30	Stylistique du vers	2
2.2.16	1h30	Langue et civilisation médiévales	2
UE12		Culture générale / parcours Communication	6
2.2.17	1h30	Langue et civilisation latines ou Langue et civilisation grecques	3
2.2.18	1h30	Option faculté (en Histoire ou en Géographie pour parcours PE)	3
UE13		Langue et outils informatiques	6
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.03	1h30	Langue vivante	3
		Total	30

Semestre 5

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE14		Littératures françaises et comparées *	12
3.2.01	1h30 + 1h30	Littérature française. Moyen Age - 17 ^e siècle	4
3.2.02	1h30 + 1h30	Littérature française 18 ^e -21 ^e siècle	3
3.2.03	1h30	Littérature générale et comparée	3
3.2.04	1h30	Littératures francophones	2
UE15		Outils linguistiques	6
3.2.05	1h30	Linguistique	2
3.2.06	1h30	Stylistique	2
3.2.07	1h30	Langue et civilisation médiévales	2
UE16		Langues et méthodologie	6
3.0.01	1h30	Langue vivante	3
3.2.08	2h	Dissertation générale	3
UE17		Culture générale	6
		UE d'ouverture (ou cours à la faculté des sciences pour le parcours PE)	3
3.2.10	1h30	Langue et civilisation latines	1
3.2.11	1h30	Histoire phonique et graphique du français	2
		Total	30

Semestre 6

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE18		Littératures française et comparée *	9
3.2.12	3h	Littérature française. Moyen Âge - 17 ^e siècle	2
3.2.13	3h	Littérature française. 18 ^e -21 ^e siècle	3
3.2.14	1h30	Littérature générale et comparée	2
3.2.15	1h30	Littératures francophones	2
UE19		Outils linguistiques	6
3.2.16	1h30	Linguistique	3
3.2.17	1h30	Stylistique	3
UE20		Langues et civilisations	9
3.0.03	1h30	Langue vivante	3
3.2.18	1h	Littérature latine	3
3.2.19	1h30	Langue et civilisation médiévales	3
UE21		Culture générale	6
3.0.04		UE d'ouverture	3
3.2.21	1h30	Langue et civilisation latines	1
3.2.22	1h30	Histoire phonique et graphique du français	2
UE22		Stage optionnel (remplace l'UE d'ouverture du S6)	3
3.2.27		Stage optionnel	3
		Total	30

L2-L3 RÉCAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS (LETTRES)

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

L2 S3 et S4

Langue et civilisation latines 2 : 2 TD au choix : « Langue et civilisation latines 2 – Lansad » (apprentissage de la langue latine) ou « Langue et civilisation latines 2 »

Ces TD ne sont pas destinés aux étudiants des parcours LAS et Communication.

L3 S5 et S6

Langue et civilisation latines 3 : 2 TD au choix : « Langue et civilisation latines 3 – Lansad » (apprentissage de la langue latine) ou « Langue et civilisation latines 3 »

Ces TD ne sont pas destinés aux étudiants du parcours Communication.

Le cours de « Langue et civilisation latines 2 – Lansad » et celui de « Langue et civilisation latines 3 – Lansad » ne sont accessibles qu'aux étudiants ayant suivi ce cours aux semestres précédents.

Pour le parcours PE (1^{er} degré) : les étudiants doivent choisir deux siècles à l'intérieur d'une période : MA-XVI^e-XVII^e au S5, puis XVIII^e-XIX^e-XX^e au S6.

Les étudiants qui suivent les parcours enseignement du premier degré (PE) ou du second degré, ou le parcours Communication pourront consulter ces différents livrets en ligne sur le site de la Faculté.

SEMESTRE 3

UE07 – LITTÉRATURES *

2.2.01 - LITTÉRATURE FRANÇAISE. GENRES LITTÉRAIRES ET COURANTS ESTHÉTIQUES (19^E ET 20^E SIÈCLES)

Enseignant(s) : BERNARD GENDREL, ÉLISABETH LE CORRE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 CM + 1h30 CM

Programme :

Programme (XIX^e siècle) : Panorama de la littérature française au XIX^e siècle

Enseignant : Bernard GENDREL

Ce cours vise à offrir aux étudiants un vaste panorama de la littérature du XIX^e s. Il se concentrera sur l'histoire des mouvements littéraires, du romantisme au symbolisme, tout en ouvrant des perspectives sur l'histoire des genres.

Il est recommandé de lire dans *Littérature : les mouvements et écoles littéraires* de Jean-Pierre Aubrit et Bernard Gendrel (Armand Colin, 2019) et dans *La Littérature française : dynamique et histoire II*, sous la direction de J.-Y. Tadié (Folio essais, 2007), les parties consacrées au XIX^e siècle.

Trois œuvres sont particulièrement à connaître pour l'examen : la préface de *Cromwell* de Hugo, *Illusions perdues* de Balzac et *Les Fleurs du Mal* de Baudelaire.

Programme (XX^e siècle) : Panorama de la littérature française au XX^e siècle

Enseignante : Élisabeth LE CORRE

Ce cours présentera les principales caractéristiques et les grandes mutations de l'histoire littéraire du XX^e siècle, travers ses genres et ses courants esthétiques.

Une bibliographie, comprenant des œuvres à lire, sera distribuée et commentée au premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances

UE07 Littératures *, 2.2.01 Littérature française. Genres littéraires et courants esthétiques (19e et 20e siècles)

1^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Contrôle terminal écrit (régime général et dérogatoire) : 2h (XIX^e) + 2h (XX^e)

2^e session : un oral (tirage au sort du siècle à l'intérieur d'une période)

2.2.02 - LITTÉRATURE FRANÇAISE. ÉTUDE DE TEXTES (19^E ET 20^E SIÈCLES)

Enseignant(s) : MARIE CUVILLIER, VIOLAINE FRANÇOIS, ÉVELINE SU

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD + 1h30 TD

Programme :

Littérature du XIX^e siècle (Marie CUVILLIER)

Programme : *Indiana* de George Sand.

Œuvre d'une débutante encore inconnue du public, *Indiana* de George Sand provoque, lors de sa publication en mai 1832, un coup d'éclat littéraire, qui lance la carrière de son autrice et la propulse au rang d'artiste de premier plan. On tâchera de comprendre les raisons du succès de cette œuvre qui a su s'approprier les problématiques esthétiques d'une époque de fort renouvellement du genre romanesque et y apporter une réponse singulière, tout en portant un discours audacieux sur la société de son temps. Mais quelle *Indiana* lisons-nous ? Texte constamment repris et retravaillé par son autrice, il en existe en effet plusieurs versions. L'étude des états successifs de l'œuvre permettra d'entrevoir la superposition, au sein du texte, de la jeune romancière et de l'autrice plus expérimentée, ainsi que de mieux cerner la richesse d'un texte qui a su, au fil de ses réactualisations, devenir le support d'enjeux socio-esthétiques variés. L'ouvrage devra être lu avant le premier cours.

Lire l'ouvrage avant le premier cours.

Édition : George Sand, *Indiana*, éd. Béatrice Didier, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1984 (rééd. 2020).

Littérature du XX^e siècle (Violaine FRANÇOIS, Éveline SU)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme : Littérature et engagement

Ce cours sera consacré aux rapports entre la littérature et l'engagement au XX^e siècle. Quel est le devoir de l'écrivain vis-à-vis de la société ? Comment la littérature devient-elle un instrument de lutte ? La langue est-elle seulement utilitaire ? Nous prendrons appui sur un corpus d'œuvres d'auteurs et de genres différents portant sur quelques-unes des grandes luttes du XX^e siècle, afin d'interroger les différentes postures possibles dans ce qu'on appelle la littérature engagée. Il sera demandé de lire au moins une des œuvres abordées en intégralité. Une bibliographie sera distribuée au premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Littératures *, 2.2.02 Littérature française.
Étude de textes (19^e et 20^e siècles)

1^{re} session	Régime général	Contrôle hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 66% et épreuve orale : 33%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : une épreuve écrite et une épreuve orale en contrôle continu (50 %) et deux écrits en contrôle terminal (50 %).

Régime dérogatoire : deux écrits et un oral en contrôle terminal.

Seconde session : un oral

2.2.03 - STYLISTIQUE DE LA PROSE

Enseignant(s) : CLAIRE FOURQUET-GRACIEUX

Volume horaire hebdomadaire : 1h CM + 1h TD

Programme :

Ce cours réinscrit la stylistique dans l'histoire de la rhétorique et articule forme et sens, à partir de textes littéraires et non-littéraires, du XVI^e au XXI^e siècles. Il combine plus localement diverses approches : sémantique, figures de style, grammaire textuelle et grammaire de l'énonciation.

Bibliographie

- C. Stolz, *Initiation à la stylistique* (Ellipses)
- J. Gardes-Tamine, *La stylistique* (Colin, Coursus)
- A. Herschberg-Pierrot, *Stylistique de la prose* (Belin)
- C. Fromilhague, *Les figures de style* (Nathan, 128)
- G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique* (Poche)

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Littératures *, 2.2.03 Stylistique de la prose		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : contrôle continu en TD et contrôle terminal de 2h (questions sur texte).

Régime dérogatoire : un écrit de 2h (questions sur texte).

2^e session : un écrit de 2h (questions sur texte).

2.2.04 - DISSERTATION GÉNÉRALE

Enseignant(s) : MYRIAM GHARBY

Volume horaire hebdomadaire : 2h CM

Programme :

Ce cours, qui se poursuivra en L3, prépare les étudiants aux sujets de dissertation qui exigent une connaissance des questions de théorie littéraire. En L2, nous ferons le point sur la méthodologie de la dissertation (les types de sujets et leur analyse, la construction d'une problématique, l'élaboration d'un plan détaillé, la présentation du devoir, la rédaction d'un paragraphe argumentatif) et nous travaillerons particulièrement sur le théâtre et la poésie (le roman et l'autobiographie seront abordés en L3).

Bibliographie

Nadine Toursel et Jacques Vassevière, *Littérature : 150 textes théoriques et critiques*, Paris, Armand Colin, 2015.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Littératures *, 2.2.04 Dissertation générale		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : 2 épreuves écrites en contrôle continu (un exercice sur table de 2h et un devoir à la maison) (50%) et 1 dissertation sur table de 4h en fin de semestre (50%).

Régime dérogatoire et 2^e session : 1 dissertation sur table en 4h en fin de semestre.

2.2.19 - LITTÉRATURES FRANCOPHONES

Enseignant(s) : YOLAINE PARISOT

Volume horaire hebdomadaire : 1h CM

Programme :

Le roman contemporain face au besoin d'Histoire : fictions d'histoire connectée

Œuvres au programme :

Léonora Miano, *La Saison de l'ombre*, Pocket, 2015 [2013].

Toni Morrison, *Un don*, traduit de l'anglais par Anne Wicke, 10/18, 2010 [2008].

David Diop, *La Porte du voyage sans retour*, Seuil, coll. Points, 2021.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Littératures *, 2.2.19 Littératures francophones		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : un devoir maison et un écrit d'1h en 13^e semaine

Régime dérogatoire : un écrit d'1h en 13^e semaine

2^e session : un écrit d'1h.

UE08 – OUTILS LINGUISTIQUES

2.0.01 - LANGUE VIVANTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue Vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant).

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

2.2.05 - LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS MODERNE

Enseignant(s) : ÉMILIE NÉE puis HUY LINH DAO

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 CM + 1h30 TD

Programme :

- Les niveaux linguistiques, introduction à la morphologie
- Morphologie lexicale et verbale (dérivation, composition, flexion)
- Morphosyntaxe du groupe verbal ; Voix et construction ; Temps, mode, aspect ; valence verbale

Bibliographie

M. Riegel, J-C. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF- Livre de poche

M.-F. Mortureux, *La lexicologie, entre langue et discours*, Armand Colin.

P. Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Hachette

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Outils linguistiques, 2.2.05 Linguistique du français moderne		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : contrôle continu en TD, dont 50% pour le dernier DST de 1h30

Régime dérogatoire : un écrit d'1h30 heures qui aura lieu à la semaine 13

2^e session : un écrit d'1h30

2.2.06 - LANGUE ET CIVILISATION MÉDIÉVALES

Enseignant(s) : MARIE-MADELEINE HUCHET

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme :

Découverte de la langue (morphologie, syntaxe, vocabulaire) et de la civilisation médiévales à partir de l'œuvre suivante :

Le Roman d'Eneas, éd. Aimé Petit, Le Livre de Poche, collection Lettres gothiques, Paris, 1997.

(Les étudiants doivent impérativement apporter cet ouvrage au premier cours, puis à tous les autres).

Bibliographie

– Sylvie Bazin-Tacchella, *Initiation à l'ancien français*, Paris, 2001, Hachette supérieur, collection « Ancrages ».

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Outils linguistiques, 2.2.06 Langue et civilisation médiévales		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu 100 %. 2 écrits, l'un en milieu de semestre, l'autre en semaine 13

Régime dérogatoire : 1 écrit de 1h30 en semaine 13

2^e session : 1 écrit

UE09 – CULTURE GÉNÉRALE / PARCOURS COMMUNICATION

2.2.07 - LITTÉRATURE LATINE

Enseignant(s) : BLANDINE CUNY-LE CALLET

Volume horaire hebdomadaire : 1h CM

Programme :

L'Énéide de Virgile : du départ de Troie à l'arrivée en Italie (chants I à VI).

Un fascicule comportant les extraits à étudier et un dossier de présentation sera distribué lors du premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE09 Culture générale / parcours communication, 2.2.07 Littérature latine		
1^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Contrôle continu et régime dérogatoire : 1 écrit de 1h en semaine 13

2^e session : 1 écrit de 1h

2.2.08 - LANGUE ET CIVILISATION LATINES OU LANGUE ET CIVILISATION GRECQUES

Enseignante : BLANDINE CUNY-LE CALLET (Langue et civilisation latines) ou THIBAUT MIGUET (Langue et civilisation grecques)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme : TD au choix

Langue et civilisation latines 2 - option langue (sur créneau Lansad)

Ce cours est exclusivement destiné aux étudiants qui ont suivi l'an dernier au S2 le cours de "Langue et civilisation latines 1 - option langue" (sur créneaux Lansad). L'apprentissage se poursuivra dans la continuité du travail effectué en L1.

Les étudiants de double licence L2 Lettres-Histoire doivent obligatoirement suivre le cours de "Langue et civilisation latines 2 - option langue" (sur créneau Lansad).

ou

Langue et civilisation latines 2

Ce cours mêle l'étude des principaux préfixes, suffixes et radicaux d'origine grecque ou latine de la langue française, et l'étude de la civilisation gréco-romaine. L'apprentissage se fera à partir de documents qui seront distribués lors du premier cours et dans le courant du semestre.

ou

Langue et civilisation grecques 2

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en gagnant en autonomie devant des phrases à traduire ou des petits textes.

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez Sedes, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

Le cours de Langue et civilisation grecques 2 s'inscrit dans la stricte continuité du L1 (Langue et civilisation grecques 1), qui est un prérequis obligatoire.

Modalités de contrôle des connaissances UE09 Culture générale / parcours communication, 2.2.08 Langue et civilisation latines		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Pour les cours de Langue et civilisation latines comme pour celui de Langue et civilisation grecques

Régime général : 1 DST de 1h30 à la moitié du semestre (50%), 1 DST en semaine 13 (50%)

Régime dérogatoire : 1 DST de 1h30 en semaine 13

2^e session : 1 écrit de 1h30

SEMESTRE 4

UE10 – LITTÉRATURES *

2.2.10 - LITTÉRATURE FRANÇAISE. GENRES LITTÉRAIRES ET COURANTS ESTHÉTIQUES (MOYEN ÂGE-16^E SIÈCLE)

Enseignant(s) : JEANNE-MARIE BOIVIN, ÉVA AVIAN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 CM + 1h30 CM

Programme :

Moyen Âge. Jeanne-Marie BOIVIN

Panorama de la littérature française du Moyen Âge, illustré d'extraits choisis et de lectures cursives.

Bibliographie : donnée en cours.

XVI^e siècle. Éva AVIAN

Initiation à la littérature de la Renaissance française.

Le cours propose un panorama de la littérature française du XVI^e siècle (genres narratifs, poésie, théâtre, littérature d'idées), illustré d'extraits choisis distribués en cours.

Lecture obligatoire : Pierre de Ronsard, *Les Amours et autres poèmes*, éd. François Roudaut, Le Livre de Poche, 2021.

Bibliographie : donnée en cours.

Lire les sonnets 1 à 60 pour la rentrée.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Littératures *, 2.2.10 Littérature française. Genres littéraires et courants esthétiques (Moyen Age-16 ^e siècle)		
1^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

RG et RD : épreuve de 4h en fin de semestre (2h pour le MA et 2h pour le XVI^e)

2^{de} session : oral (tirage au sort entre le MA et le XVI^e)

2.2.11 - LITTÉRATURE FRANÇAISE. ÉTUDE DE TEXTES (MOYEN ÂGE - 16^E SIÈCLE)

Enseignant(s) : MARIE-MADELEINE HUCHET, ÉVA AVIAN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD + 1h30 TD

Programme :

Moyen Âge. Marie-Madeleine HUCHET

Le Roman d'Eneas, éd. Aimé Petit, Le Livre de Poche, collection Lettres gothiques, Paris, 1997.

(Les étudiants doivent impérativement apporter cet ouvrage au premier cours, puis à tous les autres).

Composé vers 1160, sans doute pour la cour d'Henri II Plantagenêt, *Le Roman d'Eneas* constitue à la fois une traduction et une adaptation de l'*Énéide* de Virgile. Son auteur, resté anonyme, compose une œuvre originale dans laquelle il conserve la trame virgilienne tout en ménageant des inflexions et des développements personnels, notamment sur l'amour, qui permettent d'ancrer le récit antique dans le monde médiéval.

XVI^e siècle. Éva AVIAN

Joachim Du Bellay, *Les Regrets*.

Les Regrets ne sont pas, comme leur titre pourrait le donner à penser, un recueil de poèmes amoureux. Du Bellay compose ces cent quatre-vingt-onze sonnets durant son séjour à Rome, alors qu'il est l'intendant du cousin de son père, le cardinal Jean du Bellay. Il s'y plaint dans ses vers, comme il le dit lui-même, mêlant aussi le rire aux larmes, la satire à l'éloge, et à la louange. Le poète est ici un poète en exil, à la voix humble, dont les regrets – comme matière et comme forme – ont fixé pour longtemps l'idée que nous nous faisons encore aujourd'hui de ce que peut être la poésie.

Édition : Joachim Du Bellay, *Les Regrets, Les Antiquités de Rome. Le Songe*, éd. François Roudaut, Le Livre de Poche, 2002.

Lire les sonnets 1 à 49 pour la rentrée.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Littératures *, 2.2.11 Littérature française. Etude de textes (Moyen Age - 16e siècle)		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 66% et épreuve orale : 33%
2^e session		Épreuve orale : 100%

RG : 4 épreuves en contrôle continu : 1 devoir à la maison dans un des deux cours (25%), 1 explication de texte à l'oral dans l'autre (25%), 1 DST d'1h30 en littérature du Moyen Âge (25%, semaine 13) et 1 DST d'1h30 en littérature du XVI^e siècle (25%, semaine 13)

RD : deux écrits et un oral. Écrit (2 DST d'1h30 en littérature du Moyen Âge et en littérature du XVI^e siècle en semaine 13). Oral : 1 explication de texte après tirage au sort entre les deux cours.

2^{de} session : oral (tirage au sort entre le Moyen Age et le XVI^e siècle).

2.2.12 - LITTÉRATURES FRANCOPHONES

Enseignante : AGNÈS PARMENTIER

Volume horaire hebdomadaire : 1h TD

Programme :

Le programme du cours sera communiqué ultérieurement.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Littératures *, 2.2.12 Littératures francophones		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : un écrit d'1h en 13^e semaine et un oral dans le courant du semestre

Régime dérogatoire : un écrit d'1h

2^e session : un oral

2.2.13 - LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE

Enseignant(s) : DIONYS ANDRIAMAHAKAJY

Volume horaire hebdomadaire : 1h CM

Programme :

'Métamorphoses' :

Apulée, *L'Âne d'or*, Folio.

Kafka, *La Métamorphose*, Folio.

Ionesco, *Rhinocéros*, Folio.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Littératures *, 2.2.13 Littérature générale et comparée		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : deux écrits

Régime dérogatoire : un écrit

2^e session : oral

UE11 – OUTILS LINGUISTIQUES

2.2.14 - LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS MODERNE

Enseignant(s) : FRÉDÉRIQUE SITRI (CM), GABRIELLA DE LUCA (TD) ou HUY LINH DAO (TD)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 CM + 1h30 TD

Programme :

Ce cours aborde en détail différents points de la grammaire du français, fondamentaux pour comprendre le fonctionnement du français et pour appréhender la matérialité des textes littéraires.

Les étudiants seront aussi initiés à la problématique de la norme et de la variation linguistiques ainsi qu'à l'analyse des usages linguistiques.

Le CM introduira notions et concepts. Les TD seront entièrement consacrés à l'observation et l'analyse de faits grammaticaux, sur des énoncés attestés et sur des textes de genres différents.

Programme du semestre

1. Les constituants du groupe nominal : détermination et caractérisation.
2. De la phrase simple à la phrase complexe.

Lectures conseillées :

- Yaguello, *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Point, 1988.
- Candea Maria, Veron Laelia, *Le français est à nous ! Petit manuel d'émancipation linguistique*, La Découverte, 2019.
- Riegel, Martin et autres : *Grammaire méthodique du français*. PUF, 2009
- Le Goffic, Pierre, *Grammaire de la phrase française*, Hachette.
- Delaveau Annie, *La phrase et la subordination*, Armand Colin, 2001.
- Monneret, Philippe, *Exercices de linguistique*, P.U.F., 1999/2007

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Outils linguistiques , 2.2.14 Linguistique du français moderne		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : 2 écrits.

Régime dérogatoire : un écrit

2^{de} session : un écrit

2.2.15 - STYLISTIQUE DU VERS

Enseignant(s) : CLAIRE FOURQUET-GRACIEUX,

Volume horaire hebdomadaire : 1h CM + 1h30 TD

Programme :

Le choix des mètres, des rythmes et des sonorités fait sens en poésie. C'est ce qui sera mis en évidence à travers l'analyse de poèmes de différents auteurs, en particulier de La Fontaine ou de Rimbaud.

Programme non restrictif :

Jean de La Fontaine, *Fables*

Arthur Rimbaud, *Poésies. Une saison en enfer. Illuminations*.

Bibliographie critique minimale :

Michèle Aquien, *La Versification* (PUF, « Que sais-je ? ») et *La versification appliquée aux textes*

(Nathan, 128).

Jean-Michel Gouvard, *La Versification* (PUF).

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Outils linguistiques , 2.2.15 Stylistique du vers		
1^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD et contrôle terminal de 2h (questions sur texte)

Régime dérogatoire : Un écrit de 2h en contrôle terminal (questions sur texte)

2^e session : préparation d'une question sur texte (30 min.), suivie d'un oral de 10 min.

2.2.16 - LANGUE ET CIVILISATION MÉDIÉVALES

Enseignant(s) : MARIE-MADELEINE HUCHET

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme :

Découverte de la langue (morphologie, syntaxe, vocabulaire) et de la civilisation médiévales à partir de l'œuvre suivante :

Le Roman d'Eneas, éd. Aimé Petit, Le Livre de Poche, collection Lettres gothiques, Paris, 1997.

Bibliographie

Sylvie Bazin-Tacchella, *Initiation à l'ancien français*, Paris, 2001, Hachette supérieur, collection

« Ancrages »

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Outils linguistiques , 2.2.16 Langue et civilisation médiévales		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu 100%. 2 écrits, l'un en milieu de semestre, l'autre en semaine 13

Régime dérogatoire : 1 écrit de 1h30 en semaine 13

2^e session : 1 écrit

UE12 – CULTURE GÉNÉRALE / PARCOURS COMMUNICATION

2.2.17 - LANGUE ET CIVILISATION LATINES OU LANGUE ET CIVILISATION GRECQUES

Enseignant(s) : BLANDINE CUNY-LE CALLET (Langue et civilisation latines) ou THIBAUT MIGUET (Langue et civilisation grecques)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme : TD au choix

Langue et civilisation latines 2 - Lansad (sur créneaux Lansad)

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours de Langue et civilisation latines 2 - Lansad du S3. Il est réservé aux étudiants ayant suivi le cours du S3.

ou

Langue et civilisation latines 2

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours de Langue et civilisation latines 2 du S3.

ou

Langue et civilisation grecques 2 (sur créneau Lansad)

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours de Langue et civilisation grecques 2 du S3. Il est réservé aux étudiants ayant suivi le cours du S3.

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

Modalités de contrôle des connaissances UE12 Culture générale / parcours communication, 2.2.17 Langue et civilisation latines		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Pour les cours de Langue et civilisation latines comme pour le cours de Langue et civilisation grecques

Régime général : 1 DST de 1h30 à la moitié du semestre (50%), 1 DST en semaine 13 (50%)

Régime dérogatoire : 1 DST de 1h30 en semaine 13

2^e session : 1 écrit de 1h30

2.2.18 - OPTION FACULTÉ (EN HISTOIRE OU EN GÉOGRAPHIE POUR PARCOURS PE)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Les modalités de contrôle des connaissances dépendent des enseignements choisis et sont donc indiquées dans les maquettes des formations concernées.

UE13 – LANGUE ET OUTILS INFORMATIQUES

2.0.02 - INFORMATIQUE APPLIQUÉE

Enseignant(s) : MATTHIAS TRIBOY

Volume horaire hebdomadaire : 2h TD

Programme :

Voir partie « Précisions sur les enseignements transversaux »

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès l'acceptation de leur inscription en régime **dérogatoire** avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cette ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1^{re} année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Langue et outils informatiques, 2.0.02 Informatique appliquée		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD, deux travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

2.0.03 - LANGUE VIVANTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue Vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (à confirmer à la rentrée).

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

SEMESTRE 5

UE14 – LITTÉRATURES FRANÇAISES ET COMPARÉES *

3.2.01 - LITTÉRATURE FRANÇAISE. MOYEN ÂGE-17^E SIÈCLE

Enseignant(s) : JEANNE-MARIE BOIVIN, ANNE RAFFARIN, CLÉMENT DUYCK

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme :

Littérature du Moyen Âge. Jeanne-Marie BOIVIN

Programme : *Tristan de Béroul*, édition bilingue de la collection "Lettres gothiques" du Livre de poche (*Tristan et Iseut. Les poèmes français. La saga norroise*), 1989.

"Une histoire forte, brutale, ardente, qui confrontait avec vigueur un amour fatal déjà pénétré de courtoisie et la société aristocratique de l'époque fondée sur la loyauté du vassal à l'égard du seigneur" (Jean-Charles Payen, à propos de la version de la légende de la légende de Tristan et Iseut procurée par Béroul).

Lire l'œuvre en traduction avant le premier cours.

Bibliographie : donnée en cours.

Littérature du XVI^e siècle. Anne RAFFARIN

Programme : Michel de Montaigne, *Essais*, livre I

Publiée pour la première fois en 1580 puis sans cesse remise sur le chantier, l'œuvre de Montaigne intitulée *Essais* « seul livre au monde de son espèce », est à l'origine d'un genre littéraire appelé à une longue postérité. Dans le livre I, Montaigne fait l'« essai » de son « jugement » personnel sur des thèmes aussi variés que la tristesse, le mensonge, la peur, la mort, l'éducation des enfants, l'amitié ou encore les Indiens du Brésil. En résulte un portrait intellectuel à la fois personnel et universel, dans la mesure où « chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition ».

Lire les chapitres 1 à 31 du livre I.

Édition au programme : Montaigne, *Essais*, livre I, éd. E. Naya, D. Reguig-Naya, A. Tarrête, Paris, Gallimard, Folio Classique, 2009, Livre premier.

Littérature du XVII^e siècle. Clément DUYCK

Former la jeunesse : fictions d'apprentissage au XVII^e siècle

Voyages, amours, erreurs, défis à l'autorité, autant d'expériences qui forment la jeunesse :

en témoignent les tribulations d'un page, de la cour aux bas-fonds dans la France et

l'Europe du début du XVIII^e siècle, mais aussi les subterfuges qu'une jeune femme oppose

à un barbon qui souhaiterait la conserver ignorante pour mieux la posséder. À travers

l'apprentissage joyeux ou désenchanté que leurs personnages font de la vie, le roman *Le*

Page disgracié de Tristan L'Hermitte (1643) et la comédie *L'École des femmes* de Molière

(1662) donnent à penser la jeunesse comme une période aussi inquiétante par ses

incertitudes qu'exaltante quand il s'agit de lutter pour faire triompher des valeurs nouvelles sur celles des anciennes générations.

Œuvres au programme:

- Tristan L'Hermitte, *Le Page disgracié*, éd. Jacques Prévot, Paris, Gallimard, « Folio classique » n° 2609, 1994. Lire cette œuvre pour le premier cours.

- Molière, *L'École des femmes. La Critique de l'École des femmes*, éd. Bénédicte Louvat, Paris, GF Flammarion n° 1469, 2011.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Littératures françaises et comparées *, 3.2.01 Littérature française. Moyen Age - 17e siècle		
1 ^e session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Pour les 3 siècles :

RG et RD : 1 oral d'explication de texte (50 %) et 1 dissertation de 4h pendant la session des examens (50 %).

2^e session : Oral (100%)

3.2.02 - LITTÉRATURE FRANÇAISE 18^E-21^E SIÈCLE

Enseignant(s) : STÉPHANIE GENAND, BERNARD GENDREL, SYLVIE DUCAS

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme :

Littérature du XVIII^e siècle. Stéphanie GENAND

Programme : Des Lumières noires ? Sade, *Les Crimes de l'amour*

On ne connaît souvent de Sade que sa légende noire : sa réputation monstrueuse, ses déboires avec la justice et son corpus scandaleux ou pornographique. Mais Sade est aussi un auteur officiel, soucieux de reconnaissance publique et qui signe plusieurs textes, nourris de traditions littéraires et mettant en lumière son passionnant travail d'écrivain. Parmi ceux-ci figurent *Les Crimes de l'amour*, recueil de 11 nouvelles publié en 1800.

Précédés d'un essai théorique qui redéfinit les ambitions de la fiction au lendemain de la Révolution, ces textes brefs, inspirés des histoires tragiques de la Renaissance, retracent de sombres histoires d'amour, sous le signe des désirs les plus criminels. Mais ne faut-il pas « montrer » le crime pour en détourner les lecteurs ? L'âme humaine ne doit-elle pas apprendre, à l'école de la nature, la violence toujours possible de ses élans ? *Les Crimes de l'amour* explorent ainsi la trajectoire méconnue de l'auteur Sade et, à la lumière de son flambeau, le continent englouti de nos passions.

Corpus d'étude :

Sade, *Les Crimes de l'amour*, éd. Michel Delon, Paris, Gallimard, « Folio », 1987

Littérature du XIX^e siècle. Bernard GENDREL

Le bonheur dans le roman : excursion en Stendhalie

Il est admis que la littérature ne se fait pas avec les bons sentiments, et, à bien des égards, cela est vrai de *La Chartreuse de Parme*, qui nous plonge dans les plus basses intrigues d'une cour italienne. Mais ce que retiennent, avant tout, les lecteurs du roman est une impression de liberté et de légèreté : Stendhal « fonde », selon Julien Gracq, « une seconde patrie habitable, un ermitage suspendu hors du temps, non vraiment situé, non vraiment daté, un refuge fait pour les dimanches de la vie, où l'air est plus sec, plus tonifiant, où la vie coule plus désinvolte et plus fraîche. » Nous chercherons à comprendre le mécanisme de cette écriture du bonheur – et son influence sur notre bonheur de lecture.

Œuvre au programme : Stendhal, *La Chartreuse de Parme* [1839], éd. Michel Crouzet, Le Livre de poche, 2000.

Littérature des XX^e et XXI^e siècles. Sylvie DUCAS

Le cours a pour ambition d'étudier les rapports entre écriture et réel et leur renouvellement dans le roman des XX^e et XXI^e siècles, des écritures blanches à la littérature transitive collant aux pressions du monde, des écritures engagées, expérimentales, ludiques, documentaires ou impliquées, c'est le geste d'écrire le réel et le monde qu'on interrogera dans le mouvement critique et l'hybridation des formes qui caractérisent la littérature narrative contemporaine et les fictions du monde qu'elle invente sans cesse.

Lectures conseillées :

- Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*
 - Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*
 - Julien Gracq, *Un Balcon en forêt*
 - Michel Tournier, *Le Roi des Aulnes*
 - Albert Camus, *L'Étranger* / Kamel Daoud, *Meursault contre-enquête*
 - Georges Perec, *La Disparition*
 - Michel Butor, *La Modification*
 - Claude Simon, *La Route des Flandres*
 - François Bon, *Sortie d'usine*
 - Jean Echenoz, *Cherokee*
 - Laurent Mauvignier, *Des Hommes*
 - Maylis de Kérangal, *Réparer les vivants*
 - Olivia Rosenthal, *On n'est pas là pour disparaître*
 - Jane Sautière, *Fragmentations d'un lieu commun*
 - Guillaume Poix, *Les Fils conducteurs*
- Une bibliographie sera distribuée au premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Littératures françaises et comparées *,
3.2.02 Littérature française 18^e-21^e siècle

1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Pour les 3 siècles :

RG et RD : 1 oral d'explication de texte (50 %) et 1 dissertation de 4h pendant la session des examens (50 %).

2e session : Oral (100%)

3.2.03 - LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE

Enseignant(s) : CLARA BERDOT

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Parcours de la littérature européenne depuis le Moyen Âge jusqu'au XX^e siècle, privilégiant des auteurs de référence, des « phares » de la littérature européenne, en théâtre, poésie et roman (Shakespeare, Calderón, Cervantes, Proust... en contrepoint des cours de littérature française de L2-L3) ainsi que la (re)découverte de grandes figures de la littérature (comme Tristan et Iseut, Don Quichotte) et de leur postérité, en littérature et dans les arts. Les documents d'appui seront distribués en cours mais vous êtes invités à lire au préalable quelques-uns des textes indiqués en bibliographie.

Bibliographie sélective :

Cervantes, *Don Quichotte* (Folio ou Points Seuil)

Proust, *Un Amour de Swann* dans *Du côté de chez Swann*

Shakespeare, *Roméo et Juliette* ; *Hamlet* ; *Othello*

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Littératures françaises et comparées *, 3.2.03 Littérature générale et comparée		
1^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général (contrôle continu : deux notes) : un écrit (partiel final) de 4h et un devoir écrit à mi-semester

Régime dérogatoire : Un écrit de 4h

2e session : oral

3.2.04 - LITTÉRATURES FRANCOPHONES

Enseignant(s) : YOLAINE PARISOT

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Littératures postcoloniales, détours du roman ultracontemporain : failles de l'H/histoire, pouvoirs singuliers du récit.

Œuvres au programme :

Lyonel Trouillot, *Parabole du failli*, Actes Sud, coll. Babel (Poche)

Patrick Chamoiseau, *La Matière de l'absence*, Points (Poche), 2018.

Jamaica Kincaid, *Autobiographie de ma mère*, Ed. de l'Olivier, coll. Replay (2016) ou la version en langue originale.

Carl de Souza, *En chute libre*, Ed. de l'Olivier, 2012 (version numérique possible).

David Diop, *Frère d'âme*, Seuil, coll. Points, 2018.

Zadie Smith, *Ceux du Nord-Ouest*, traduit de l'anglais par Emmanuelle et Philippe Aronson, Folio, 2014.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Littératures françaises et comparées *, 3.2.04 Littératures francophones		
1^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : un devoir au cours du semestre et un DST de 4h

Régime dérogatoire : un écrit de 4h

Seconde session : oral (commentaire composé d'un texte extrait d'une des œuvres au programme)

UE15 – OUTILS LINGUISTIQUES

3.2.05 - LINGUISTIQUE

Enseignant(s) : FRÉDÉRIQUE SITRI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'énonciation c'est, pour reprendre les termes du linguiste Émile Benveniste, « l'appropriation » de la langue par un sujet parlant. Dans la lignée des travaux de cet auteur, on étudiera les marques formelles qui permettent cette appropriation et par lesquelles un sujet peut imprimer sa subjectivité dans son énoncé. A travers l'étude linguistique de textes variés, on se penchera en particulier sur les points suivants :

- Les indices de l'énonciation : embrayeurs et déictiques
- L'opposition entre récit et discours
- Les modalités
- Le discours rapporté

Bibliographie de base :

AUTHIER-REVUZ J., 2001, « Le discours rapporté », in *Grands repères culturels pour une langue : le français*, Paris, Hachette.

BENVENISTE E., *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1974 (chapitres « L'appareil formel de l'énonciation », t. 2, « Les relations de temps dans le verbe français », t. 1).

MAINGUENEAU D., 1999, *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Outils linguistiques, 3.2.05 Linguistique		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : écrit dans le courant du semestre et un devoir sur table de 2h

Régime dérogatoire : une épreuve écrite de 2 heures (semaine 13)

2^e session : un écrit de 2 heures

3.2.06 - STYLISTIQUE

Enseignant(s) : CLAIRE FOURQUET-GRACIEUX

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : La brièveté : style, formes, sens.

Principale œuvre étudiée : *Les Caractères* de Jean de La Bruyère.

Le passé éclairant le présent, ce cours sera l'occasion de penser la prégnance actuelle de la brièveté (de la série *Bref* à la contrainte féconde des 280 mots de Twitter).

La pratique de la brièveté, qui prenait chair au xvii^e siècle dans de nombreux genres mondains, maxime, caractère, énigme, lettre, épigrammes, se manifeste par une variété de marqueurs qui témoignent dans tous les cas d'une maîtrise de la forme et d'une mise à contribution du locuteur à la fabrique du sens du texte.

Bibliographie :

Textes étudiés :

Christine de Suède, *Maximes*, Paris, Payot, 2017.

La Bruyère Jean de, *Les Caractères ou les mœurs de ce siècle [1688]*, Paris, Librairie Générale française, 2000.

Tristan L'Hermite, *Le Page disgracié [1642]*, Paris, Gallimard, 1994.

Outils d'analyse :

Calas Frédéric, *Introduction à la stylistique*, Paris, Hachette supérieur.

Genette Gérard, *Figures II et Figures III*, Paris, Seuil.

Meynard Cécile et Emmanuel Vernadakis, *Formes brèves : au croisement des pratiques et des savoirs*, Rennes, PUR, 2019.

Roukhomovsky Bernard, *Lire les formes brèves*, Paris, Nathan, Lettres Sup, 2001.

Stolz Claire, *Initiation à la stylistique*, Paris, Ellipses, 2001.

Tourrette Éric, *Les Formes brèves de la description morale*, Paris, Champion, 2019.

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Outils linguistiques, 3.2.06 Stylistique		
1^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : un écrit de 2 heures 30

Régime dérogatoire : un écrit de 2 heures 30

2^{de} session : une question sur un extrait (préparation de 30 min), présentée à l'oral en 10 min.

3.2.07 - LANGUE ET CIVILISATION MÉDIÉVALES

Enseignant(s) : MARIE-MADELEINE HUCHET

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Bérout, *Le Roman de Tristan*, dans *Tristan et Iseut*, éd. Philippe Walter, Le livre de Poche, collection Lettres gothiques, Paris, 1989.

Ce cours vise à approfondir l'apprentissage de la langue médiévale en mettant en évidence ses caractéristiques morphologiques et syntaxiques et leur évolution jusqu'au français moderne.

L'ouvrage doit être apporté dès le premier cours.

Bibliographie :

Sylvie Bazin-Tacchella, *Initiation à l'ancien français*, Paris, Hachette, 2001.

Geneviève Hasenohr, *Introduction à l'ancien français*, Paris, Armand Collin, 2019.

Une bibliographie complémentaire sera commentée au premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Outils linguistiques, 3.2.07 Langue et civilisation médiévales		
1^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général et dérogatoire : contrôle terminal de 2 heures : traduction, morphologie, syntaxe, vocabulaire 100%.

2^{de} session : un oral

UE16 – LANGUES ET MÉTHODOLOGIE

3.0.01 - LANGUE VIVANTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue Vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant).

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

3.2.08 - DISSERTATION GÉNÉRALE

Enseignant(s) : MYRIAM GHARBI

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Ce cours prépare les étudiants aux sujets de dissertation qui exigent une connaissance des questions de théorie littéraire. Dans le prolongement du cours de L2, nous approfondirons la méthodologie de la dissertation (la construction d'une problématique, l'élaboration d'un plan détaillé, la présentation du devoir, la rédaction d'un paragraphe argumentatif) et nous travaillerons particulièrement sur le roman et l'autobiographie.

Bibliographie

Nadine Toursel et Jacques Vassevière, *Littérature : 150 textes théoriques et critiques*, Paris, Armand Colin, 2015.

Modalités de contrôle des connaissances UE16 Langues et méthodologie, 3.2.08 Dissertation générale		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : 2 épreuves écrites en contrôle continu (un exercice sur table de 2h et un devoir à la maison) (50%) et 1 dissertation sur table de 4h (50%).

Régime dérogatoire et 2^e session : 1 dissertation sur table en 4 heures

UE17 – CULTURE GÉNÉRALE

UE D'OUVERTURE

(ou cours à la faculté des sciences pour le parcours PE).

À choisir parmi les UE d'ouverture proposées par l'université.

Voir le Catalogue des UE d'ouverture et les dates d'inscription sur le site de l'Université

(<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarité/ue-d-ouverture>).

3.2.10 - LANGUE ET CIVILISATION LATINES

Enseignant(s) : BLANDINE CUNY LE CALLET

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

TD au choix :

Langue et civilisation latines 3 - Lansad

Ce cours est exclusivement destiné aux étudiants qui ont suivi le cours de « Langue et civilisation latines 2 - option langue (sur créneaux Lansad) ». L'apprentissage se poursuivra dans la continuité du travail effectué en L2.

Langue et civilisation latines 3

Ce cours s'inscrit dans la continuité du travail effectué en L2 : poursuite de l'étude des principaux préfixes, suffixes et radicaux d'origine grecque ou latine de la langue française, et de l'étude de la civilisation gréco-romaine.

Modalités de contrôle des connaissances UE17 Culture générale / parcours Communication, 3.2.10 Langue et civilisation latines		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : 1 DST de 1h30 à la moitié du semestre (50%), 1 DST en semaine 13 (50%)

Régime dérogatoire : 1 DST de 1h30 en semaine 13

2^e session : 1 DST de 1h30

3.2.11 - HISTOIRE PHONIQUE ET GRAPHIQUE DU FRANÇAIS

Enseignant(s) : JEANNE-MARIE BOIVIN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Initiation à la phonétique historique et aux systèmes graphiques qui en découlent en français, ancien et moderne.

Bibliographie : donnée en cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE17 Culture générale / parcours communication, 3.2.11 Histoire phonique et graphique du français		
1^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général et régime dérogatoire : Contrôle terminal : un écrit 1h30 100%

2^{de} session : 1 oral

SEMESTRE 6

UE18 – LITTÉRATURES FRANÇAISE ET COMPARÉE

*

3.2.12 - LITTÉRATURE FRANÇAISE. MOYEN AGE - 17^E SIÈCLE

Enseignant(s) : JEANNE-MARIE BOIVIN, ANNE RAFFARIN, CLÉMENT DUYCK

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme :

Littérature du Moyen Âge. Jeanne-Marie BOIVIN

Programme : *Tristan* de Thomas, édition bilingue (Baumgartner-Short-Lecoy) de la collection "Champion Classiques" des éditions Honoré Champion, 2003 – et pas une autre.

« Thomas situe l'amour sur son vrai terrain, qui est celui du cœur et des déchirements psychologiques. Il laisse délibérément de côté les aspects religieux de la tragédie » (Jean-Charles Payen, à propos de la version de la légende de Tristan et Iseut procurée par Thomas).

Lire l'œuvre en traduction avant le premier cours.

Bibliographie : donnée en cours

Littérature du XVI^e siècle. Anne RAFFARIN

Programme : Joachim Du Bellay, *Les Regrets*

Les Regrets sont, avec *Les Antiquités de Rome*, les *Divers jeux rustiques* et les *Poemata* (1558), un des quatre recueils composés par Joachim Du Bellay durant son séjour à Rome au service de son parent, le cardinal Jean du Bellay. L'œuvre combine l'élégie, la satire et l'éloge. C'est l'histoire fictive, librement inspirée de l'expérience romaine, d'un secrétaire-poète, exilé dans un monde hostile et décadent, loin de sa patrie et de sa protectrice, Marguerite de France.

Lire les 191 sonnets avant le premier cours.

Édition : *Les Regrets, Les Antiquités de Rome. Le Songe*, éd. François Roudaut, Paris, Le Livre de poche, « Classiques », n° 16107, 2002.

Littérature du XVII^e siècle. Clément DUYCK

Programme : Libertinage et persécution (Théophile de Viau, Cyrano de Bergerac)

La troisième partie des *Œuvres* de Théophile de Viau (1625) contient les pièces que le poète a composées alors qu'il attendait en prison d'être jugé pour « crime de lèse-majesté humaine et divine », après une campagne lancée contre les « libertins » par le jésuite François Garasse. Témoignant de sa peur et de sa dérégulation, le poète s'efforce de mobiliser des soutiens en vue d'obtenir sa libération et les pouvoirs d'une imagination aux vertus compensatoires. Dans l'« histoire comique » des *États et Empires du soleil* de Savinien de Cyrano de Bergerac (1662), le personnage-narrateur Dyrcona, acquis aux idées nouvelles de la science et de la philosophie, endure une persécution sans fin sur la terre comme sur le soleil, entre prisons, fuites et procès. Réelles ou fictives, les persécutions qui s'abattent

sur les protagonistes de ces œuvres témoignent ainsi des contraintes juridiques et sociales qui pèsent durant l’Ancien Régime sur les comportements et sur l’écriture dite libertine, qui souhaite les contourner ou les subvertir.

Œuvres au programme :

- (Pour le premier cours) Théophile de Viau, *Œuvres poétiques. Les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé*, éd. Guido Saba, Paris, Classiques Garnier, 2008, 3e partie : « Recueil de toutes les pièces de Théophile, depuis sa prise jusques à présent (1625) », p. 271-369.

Texte téléchargeable en pdf et imprimable avec les identifiants u-pec via <https://athena.u-pec.fr> (sélectionner la base de données « Classiques Garnier numérique », puis « Livres et revues », puis rechercher l’œuvre).

- Savinien de Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, éd. Bérengère Parmentier, Paris, Flammarion, « GF », 2003.

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Littératures française et comparée *, 3.2.12 Littérature française. Moyen Age - 17 ^e siècle		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Pour les 3 siècles :

RG et RD : 1 oral d’explication de texte (50 %) et 1 dissertation de 4h pendant la session des examens (50 %).

2^e session : Oral (100%)

3.2.13 - LITTÉRATURE FRANÇAISE. 18^E-21^E SIÈCLE

Enseignant(s) : STÉPHANIE GENAND, DAMIEN ZANONE, SYLVIE DUCAS

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme :

Littérature du XVIII^e siècle. Stéphanie GENAND

Programme : Écrire le réel au 18e siècle : *Le Tableau de Paris* de Louis-Sébastien Mercier Rédigé entre 1781 et 1788, à la veille de la Révolution, le *Tableau de Paris* se veut à la fois une déambulation à travers la capitale et une observation de ses transformations, de ses mœurs et de ses paysages. A la fois geste d’écriture original, à la frontière du journalisme et de la fiction, et témoignage engagé d’un citoyen indigné par l’injustice sociale et l’aveuglement politique, le *Tableau de Paris* révèle une autre réalité des Lumières. Mercier y propose une approche sensible du réel et invente l’écriture de l’enquête, soucieuse de capter les conditions de vie de ses contemporains tout en éclairant les territoires les plus complexes de la France des Lumières : conditions de travail, rapports hommes/femmes, place du corps et du plaisir, comment vivent les Parisien.n.e. s en 1788 ? Et que peut la littérature pour améliorer leur sort ?

Corpus d’étude :

Louis-Sébastien Mercier, *Le Tableau de Paris*, éd. Jeffry Kaplow, Paris, La Découverte, 1992 (rééd. 1998)

Littérature du XIX^e siècle. Damien ZANONE

Programme : Mariage, réel et idéal : les romans de « la mal mariée ». Sur *Indiana* de Sand et *Madame Bovary* de Flaubert

Les romans qui opèrent la représentation d'un mariage malheureux sont nombreux au XIX^e siècle. La situation matrimoniale y est généralement montrée du point de vue féminin, au point qu'on a pu parler du « roman de la mal mariée » comme d'un sous-genre. *Madame Bovary* de Flaubert (1857) est certainement le plus célèbre d'entre eux, mais c'est *Indiana* de Sand qui a imposé ce modèle vingt-cinq ans plus tôt, en 1832. Le cours confrontera ces deux romans et visitera, à travers eux, des questions d'ensemble concernant le roman au XIX^e siècle : en particulier, la tension entre le réel et l'idéal puisque ces romans semblent voués à prendre la mesure du grand écart entre les deux. Le dialogue entre Sand et Flaubert, qui a commencé par romans interposés avant de se poursuivre directement par l'échange de lettres, est un objet d'étude privilégié pour atteindre le cœur de cet enjeu.

Corpus d'étude :

- Sand, George, *Indiana* [1832], éd. Béatrice Didier, Paris, Gallimard, « Folio », 1984 (rééd. 2020).

- Flaubert, Gustave, *Madame Bovary* [1857], éd. Jacques Neefs, Paris, Le Livre de Poche « classique », 2019.

Corpus secondaire :

Sand, George & Flaubert, Gustave, *Tu aimes trop la littérature, elle te tuera. Correspondance*, Paris, Le Passeur, « Le Passeur poche », 2018.

Littérature des XX^e et XXI^e siècles. Sylvie DUCAS

Programme : Le cours poursuivra les investigations du premier semestre sur la question d'« Écrire le réel » en littérature, mais en s'attachant, cette fois, davantage aux écritures de l'enquête et à la poésie, y compris dans ses expérimentations numériques, comme aux écritures des « médiacultures » (policier, littératures de l'imaginaire, BD et roman graphique).

Lectures conseillées :

- Patrice Flichy, *Le Sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Paris, Seuil, 2010

- Matthieu Letourneau, *Fictions à la chaîne, Littératures sérielles et culture médiatique*, Paris, Le Seuil, 2017

- Gilles Bonnet, *Poétique du numérique*, Paris, éditions Hermann, coll. « Savoirs lettres », 2018

- Éric Maigret et Matteo Stefanelli, *La bande dessinée : une médiaculture*, Paris, Armand Colin, 2012

Et lire librement des auteurs comme : Patrick Modiano, Jean Rolin, Jean-Christophe Bailly, Emmanuel Carrère, Philippe Vasset, François Bon, Olivia Rosenthal, Emmanuelle Pireyre, Hélène Gaudy, Nathalie Quintane, Olivier Cadot...

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Littératures française et comparée *, 3.2.13
Littérature française. 18e-21e siècle

1^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Pour les 3 siècles :

RG et RD : 1 oral d'explication de texte (50 %) et 1 dissertation de 4h pendant la session des examens (50 %).

2^e session : Oral (100%)

3.2.14 - LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE

Enseignant(s) : AGNÈS PARMENTIER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : le programme sera communiqué à la rentrée.

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Littératures française et comparée *, 3.2.14
Littérature générale et comparée

1^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : un devoir dans le courant du semestre et un écrit terminal de 4h

Régime dérogatoire : un écrit de 4h

2^e session : oral

3.2.15 - LITTÉRATURES FRANCOPHONES

Enseignant(s) : AGNÈS PARMENTIER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : le programme sera communiqué à la rentrée.

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Littératures française et comparée *, 3.2.15
Littératures francophones

1^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : un devoir dans le courant du semestre et un écrit terminal de 4h

Régime dérogatoire : un écrit de 4h

2^e session : oral

UE19 – OUTILS LINGUISTIQUES

3.2.16 - LINGUISTIQUE

ENSEIGNANT(S) : FRÉDÉRIQUE SITRI

VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE : 1H30

PROGRAMME :

Le cours vise l'étude des principales évolutions lexicales et syntaxiques de la langue française du xvi^e siècle à nos jours en mettant l'accent sur la langue classique (xvii^e siècle). L'étude linguistique suivra une perspective historique et sera conduite à partir de textes littéraires ; le repérage des caractéristiques de la langue classique permettra de faire le point sur les notions grammaticales concernées.

Bibliographie :

- A. Sancier-château, *la langue du xvii^e siècle 1 et 2*, Nathan 128, 1993.
- N. Fournier, *grammaire du français classique*, belin, 1998.
- J. Chaurand (dir.), *Nouvelle histoire de la langue française*, éd. Du seuil, 1999.

Des extraits de textes du xvi^e au xx^e siècle seront donnés en cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Outils linguistiques, 3.2.16 Linguistique		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

RG et RD : 1 écrit terminal
2^{de} session : 1 oral

3.2.17 - STYLISTIQUE

Enseignant(s) : CLAIRE FOURQUET-GRACIEUX

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : la rhétorique, entre politique et galanterie.

Œuvres étudiées, à lire avant le premier cours : *Rodogune* (1644), *Nicomède* (1651) de Pierre Corneille dans l'édition *Théâtre III*, éd. C. Noille-Clauzade, Paris, Garnier Flammarion, 2006.

Des incursions seront également menées dans des comédies héroïques du dramaturge, comme *Don Sanche d'Aragon* (1649) et *Pulchérie* (1673).

Les cours de stylistique de L2 qui fournissaient une partie du matériau technique sont supposés acquis.

La consultation d'un manuel de stylistique (celui de C. Stolz, de J. Gardes Tamine ou de F. Calas) ainsi que d'un manuel de versification (Michèle Aquien), continue d'être la bienvenue.

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Outils linguistiques, 3.2.17 Stylistique		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général et régime dérogatoire : un contrôle terminal écrit de 2h30 : 100%

2^e session : Un écrit de 2h30

UE20 – LANGUES ET CIVILISATIONS

3.0.03 - LANGUE VIVANTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue Vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant).

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

3.2.18 - LITTÉRATURE LATINE

Enseignant(s) : ANNE RAFFARIN

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Se souvenir à Rome : la mémoire dans la littérature latine

Comme dans toutes les sociétés, la mémoire a chez les Romains une place essentielle et la littérature latine en témoigne avant même que ne se constitue le genre historique. La société romaine se reconnaît dans des traditions et des pratiques politiques, religieuses et culturelles que les textes mettent en lumière qu'il s'agisse de la poésie, du théâtre ou de la prose. Se souvenir à Rome est la condition *sine qua non* de la définition de l'identité romaine et de la cohésion de la société.

Les textes étudiés en traduction française seront empruntés à l'épopée de Virgile (l'Énéide), aux pièces de théâtre de Plaute et Térence, aux traités philosophiques de Cicéron, aux livres des historiens Salluste, Tite-Live et Tacite.

Bibliographie :

C. Moatti, *La raison de Rome : naissance de l'esprit critique à la fin de la République (II^e-I^{er} siècle avant Jésus-Christ)*, Paris, Seuil, 1997.

E. Valette-Cagnac, *La lecture à Rome*, Paris, Belin, 1997.

Modalités de contrôle des connaissances UE20 Langues et civilisations, 3.2.18 Littérature latine		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

3.2.19 - LANGUE ET CIVILISATION MÉDIÉVALES

Enseignant(s) : MARIE-MADELEINE HUCHET

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours vise à approfondir l'apprentissage de la langue médiévale, selon une perspective diatopique. Il s'agira d'étudier les caractéristiques des principaux dialectes du domaine d'oïl à partir d'un corpus de textes distribué en cours.

Bibliographie :

- Sylvie Bazin-Tacchella, *Initiation à l'ancien français*, Paris, Hachette, 2001.
 - Geneviève Hasenohr, *Introduction à l'ancien français*, Paris, Armand Collin, 2019.
- Une bibliographie complémentaire sera commentée au premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE20 Langues et civilisations, 3.2.19 Langue et civilisation médiévales		
1^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général et dérogatoire : contrôle terminal de 2h

UE21 – CULTURE GÉNÉRALE

3.0.04 - UE D'OUVERTURE

Programme :

A choisir parmi les UE d'ouverture proposées par l'université.

Voir le Catalogue des UE d'ouverture et les dates d'inscription sur le site de l'Université (<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture>).

3.2.21 - LANGUE ET CIVILISATION LATINES

Enseignant(s) : BLANDINE CUNY LE CALLET

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Au choix :

Un TD de Langue et civilisation latines 3 - Lansad

Ce cours s'inscrit dans la continuité du S5.

Un TD de Langue et civilisation latines 3

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours de « Langue et civilisation latines » du S5.

Modalités de contrôle des connaissances UE21 Culture générale / parcours communication, 3.2.21 Langue et civilisation latines		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : 1 DST de 1h30 à la moitié du semestre (50%), 1 DST en semaine 13 (50%)

Régime dérogatoire : 1 DST de 1h30 en semaine 13

2^e session : 1 DST de 1h30

3.2.22 - HISTOIRE PHONIQUE ET GRAPHIQUE DU FRANÇAIS

Enseignant(s) : JEANNE-MARIE BOIVIN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Initiation à la phonétique historique et aux systèmes graphiques qui en découlent en français, ancien et moderne.

Bibliographie : donnée en cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE21 Culture générale / parcours communication, 3.2.22 Histoire phonique et graphique du français		
1^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général et régime dérogatoire : Contrôle terminal : un écrit 1h30 100%

UE22 – STAGE OPTIONNEL/REPLACE L'UE D'OUVERTURE DU S6

3.2.27 - STAGE OPTIONNEL

Programme :

Ce stage (voir dans « Programme des enseignements ») peut être crédité de 3 ECTS à la place de l'UE 23, ECUE 2 (option Transversale - UE d'ouverture).

EXPLICATION DES TYPES DE RÉSULTATS L2 LETTRES

AJAP : Ajourné mais Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard, dans lequel vous avez validé au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher. Vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante (L3), mais vous devez rattraper les matières dans lesquelles vous êtes ajourné.

Il est impossible de passer en 3eme année si la licence 1 n'est pas entièrement validée.

NAP : Non Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale et vous avez deux semestres de retard. Vous devez rattraper vos deux semestres de retard car le redoublement est possible, mais vous n'êtes pas autorisé à vous inscrire au semestre suivant.

ADM : Admis

Vous passez automatiquement en année supérieure, même si vous avez moins de 10 de moyenne à certains UE ou ECUE, car vous avez la moyenne globale par compensation.

DOUBLES LICENCES

LA DOUBLE LICENCE ALLEMAND-ANGLAIS À L'UPEC

(Responsable Denis Bousch - Directeur du département d'allemand)

Elle est attractive pour tout lycéen désireux de mener en parallèle l'étude de deux langues étrangères, en particulier pour les lycéens issus de classes européennes, de classes bi-langues et de classes préparatoires.

Elle permet aux étudiants d'un bon niveau en allemand et en anglais d'avoir une formation diversifiée fortement axée sur l'apprentissage de deux langues. La formation est résolument tournée vers la connaissance des sociétés germanophones et anglophones actuelles, tout en intégrant les nécessaires connaissances de base concernant l'histoire, la littérature et le système linguistique anglais et allemand. Elle vise à l'utilisation pratique des deux langues dans des contextes professionnels variés.

Elle est un atout supplémentaire dans le cadre d'un stage en contexte professionnel (entreprise allemande ou britannique/américaine, institutions allemandes ou britannique/américaine, notamment).

Elle permet à l'étudiant d'envisager 2 séjours d'études à l'étranger au long de son cursus qui se renforcent et se complètent dans le cadre d'ERASMUS et de l'assistantat notamment.

Elle permet d'accéder à des Masters recherche, d'enseignement ou professionnels, notamment au Master Pro rédaction et traduction de l'UPEC et au Master Enseignement.

Elle correspond à l'évolution actuelle vers des formes de bivalence dans le métier d'enseignant. En effet, dans le secondaire, il est d'ores et déjà courant que des enseignants d'allemand soient amenés à compléter leur service dans leur établissement par des heures d'enseignement non directement liées à leur matière. Le rectorat de Créteil est particulièrement favorable à ce type de licence.

Elle s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du département d'allemand, lequel assure la préparation aux concours de l'enseignement : CAPES externe d'allemand, CAPES interne d'allemand, agrégation interne d'allemand, ces deux derniers concours n'étant pas préparés dans les autres universités de Paris et de l'Île-de-France.

Deux parcours sont proposés : un parcours à dominante littéraire un autre à dominante histoire et civilisation.

Il n'existe actuellement aucune autre double licence de ce type dans l'académie de Créteil et plus largement en Île-de-France.

Voir descriptifs et tableaux horaires dans le livret pédagogique L2, L3 Allemand

LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Mireille Touzery - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquérir ainsi deux diplômes en trois ans. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une meilleure chance de réussite. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

Particularités de ces doubles licences

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante. Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master sera expérimenté en histoire-science politique à la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité. Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentrée des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

Voir le livret des doubles licences en ligne.

PARCOURS COMMUNICATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours communication est une filière sélective qui s'adresse aux étudiants inscrits en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil. Le département de Communication politique et publique propose une initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication à partir de thématiques spécifiques tout en poursuivant sa majeure : les médias et le journalisme (L1), la communication politique et publique (L2), la communication numérique (L3). La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication. La deuxième année du Parcours sera dédiée à la communication politique et publique. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale. Les enseignements du parcours communication, dispensés en « mineure », se substituent à certains enseignements proposés dans le cadre des parcours mono-disciplinaires.

Voir le livret du parcours communication

L2-L3 CHOIX DES UE D'OUVERTURE

OPTIONS FACULTE

Dans certaines filières ou certains parcours, de L2-L3, des cours à choix multiples (« Options Faculté ») sont proposés pour permettre aux étudiants de s'ouvrir aux autres disciplines : anglais, allemand, espagnol, histoire, géographie, lettres, philosophie.

Le « Catalogue des options Faculté » est disponible en ligne sur le site web de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines : <https://lsh.u-pec.fr/>

Inscriptions

L'inscription aux options Faculté devra s'effectuer auprès du secrétariat pédagogique de l'option choisie.

UE D'OUVERTURE

Proposées par toutes les facultés de l'UPEC et certains services de l'université (Sports et Culture), les UE d'ouverture doivent être choisies en dehors de votre mention ou de votre spécialité et permettent de faire l'apprentissage de compétences transversales pour lesquelles vous avez un intérêt personnel.

Elles sont répertoriées par semestre dans le 'Guide des UE d'ouverture', disponible en ligne : <https://www.u-pec.fr/>

Inscriptions

L'inscription aux options d'ouverture s'effectue en ligne sur l'espace numérique de travail E-Campus des étudiants à des dates précises indiquées sur le site Internet de l'UPEC.

NB : la liste des options est limitée. Il est exclu de choisir en option un cours qui n'est pas référencé dans les deux catalogues.

L2-L3 : PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (INFORMATIQUE APPLIQUÉE – TICE)

DESCRIPTIF

Cette ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en deuxième année. Régime spécifique pour les géographes. L'enseignement vise à compléter la formation initiée en L1. Contrairement à l'ECUE de L1 identique pour tous, les contenus proposés en L2 prennent des orientations différentes selon les enseignants, les groupes de TD ainsi que le régime (général ou dérogatoire). A choisir dans la mesure des places disponibles et des compatibilités d'emploi du temps parmi les axes suivants :

Axe 1 : Infographie et outils de conception de produits numériques, initiation au web design. (P. DE BRITO)

Axe 2 : Montage audio et vidéo d'un mockumentary (M. TRIBOY)

Régime dérogatoire, double licence

Les étudiants inscrits au régime dérogatoire et/ou en double licence doivent obligatoirement contacter l'enseignant référent matthias.triboy@u-pec.fr le plus tôt possible pendant le semestre.

Modalités d'évaluation

Régime général : au moins 2 évaluations pendant le semestre, ces évaluations ont lieu pendant les TD.

Régime dérogatoire : une épreuve unique, modalités et calendrier définis par le service scolarité et examens.

PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

Mon niveau de langue vivante, mon inscription, mes cours

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais (non débutant), Arabe, Espagnol, Portugais (non débutant), Latin et Grec ancien, Italien (niveau B1 minimum) et le Russe qui est réservé aux étudiants en LEA (L2, L3, master).

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0. Voir le livret Lansad.

ÉTUDES ET SCOLARITE

Vous trouverez ci-dessous les liens des textes réglementaires relatifs à votre scolarité :

- Règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil : <https://www.u-pec.fr/fr/universite/reglement-interieur-de-l-universite-paris-est-creteil-val-de-marne>
- Règlement des examens : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-examens>
- Règlement des jurys : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-jurys-de-l-upec>
- Bornes universitaires : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/bornes-universitaires>
- Contrôles des connaissances et organisations des enseignements : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/controle-des-connaissances-et-organisation-des-enseignements>
- Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/modalites-pedagogiques-speciales-concernant-les-etudiants-en-situation-particuliere>
- Principes et organisation des UE d'ouverture : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture/principes-et-organisation-des-ue-douverture>

RÉGIME GÉNÉRAL : spécificité de l'UFR des Lettres, Langues et Sciences Humaines :

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. A chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI), la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - Dans le cadre de l'examen terminal, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire **la demande au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre**, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique. En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique. Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant **l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu** (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III - régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.

COMPENSATION DES RESULTATS

Modalités de compensation

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisés dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1. Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

Règle de progression :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

RÈGLES DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE

En licence

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP (AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. Vous devrez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.

SERVICES DE L'UPEC À CONNAITRE

LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques

LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitæ, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Contact :

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,

Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier

94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scuio-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation

LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative. Les différentes antennes :

- Culture

> 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

- Vie associative et engagement

> 01 45 17 65 21, association@u-pec.fr

- Emplois étudiants

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

- Logement

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

- Bourses et aides

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

- Permanence juridique

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr > vie-de-campus

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges

> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr

MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1^{er} cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

Contact

Site Campus centre – niveau parking - La maison de la Santé

ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr

LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

Site Campus Centre

Bâtiment T – 3^e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

· Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45

· Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

· Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45

· Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHEs

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion – 2^e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

· Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45

· Fermeture le samedi

Tél : 01 41 78 46 29

Site de l'IUT Sénart

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h – 18h

VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION : Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVCE : Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi «Orientation et réussite des étudiants», due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE : Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM : Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST : « Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS : European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE : Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA : L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

FC : Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI : Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

INSPÉ : Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS : Licences option Santé ou Licences Accès Santé

Master : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

Masters MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

Options « Faculté » : options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://lettres-sh.u-pec.fr/>

Options d'ouverture) : ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

Parcours : Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD Travaux dirigés : cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

Thèse de doctorat : Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP : Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation. En savoir plus : fc-vae@u-pec.f

Dans quelle salle a lieu mon cours ?

➔ <https://ade.u-pec.fr>

1



Je me connecte
utilisateur : LLSH_web
pas de mot de passe

2



Je sélectionne le bon dossier
en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3



Je vérifie le jour et la semaine
En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

ade



Où se trouve ma salle ?

<https://www.u-pec.fr/fr/plans-d-acces>

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune) 2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2 019 = numéro de salle

MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI 2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG 3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

LA PYRAMIDE

Salle **pyr-103**

pyr = Bâtiment La Pyramide 1 = 1er étage
103 = numéro de salle

Les salles **cachées**

Salle i1-P28

Salle i1-P34

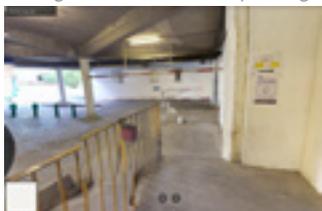
Bâtiment i

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec

Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006

Salle BM-102

à côté du bâtiment P

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901

à pf904

Face au bâtiment P

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers extérieurs
entre la maison des étudiants
et le local de Résus+ (dalle)









Secrétariat des Lettres

Campus centre, bâtiment i, 1ère étage, couloir I2, bureau 110

01 45 17 11 41
sec.lettres-llsh@u-pec.fr

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université

 **<http://llsh.u-pec.fr>**